

*l'ordre  
A b*

NOTE

au Conseil des Ministres

Par lettre en date du 14 Avril 1907, le Ministère de la Guerre propose d'accorder une gratification de L.E. 171.184 n/m aux officiers et soldats qui ont été chargés de la pose des barrières frontières le long de la frontière de la presqu'île de Sinaï pour les récompenser de la manière intelligente et rapide avec laquelle ils ont exécuté un travail rendu exceptionnellement pénible par suite des fortes chaleurs et des cendrées montagneuses dans lesquelles ils devaient opérer.

Le dit Département demande également une gratification de L.E. 251.750 n/m aux officiers et marins du bateau "Neur El Bahr" pour les services qu'ils ont rendus à différentes occasions et particulièrement lors de la dangereuse traversée qu'ils ont accomplie entre le Golfe d'Akaba et l'île de Pharaon.

Le total de ces deux gratifications s'élèvant à L.E. 422.934, serait prélevé sur le solde disponible du crédit ouvert pour les travaux dont il s'agit.

Le Comité des Finances, étant d'avis de faire droit à cette demande, a l'honneur de la soumettre à la sanction du Conseil des Ministres.

*bif*  
Le Président

*Ahmed Magloum*

مذكرة باللغة الفرنسية من رئيس اللجنة المالية إلى رئيس مجلس الوزراء المصري في أول مايو سنة ١٩٠٧  
يطلب التصديق على صرف مكافآت تقدر بـ ٤٢٢ جنيهًا و ٩٣٤ ملیماً للضباط والعساكر الذين قاموا بوضع علامات ترسيم الحدود لشبه جزيرة سيناء وكذلك ضباط وابور نور البحر وبحارته